



A Monsieur le Recteur
Rectorat de Clermont
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex

Objet : « choc des savoirs »

Monsieur le Recteur

Par ce courrier, nos organisations syndicales vous rappellent leur opposition résolue aux mesures « choc des savoirs », dont elles continuent de demander l'abandon, et à l'opération de tri social qui en découle avec comme conséquence, notamment, la sortie précoce des élèves des milieux populaires de l'École publique laïque gratuite et obligatoire. En outre, cette réforme acte la suppression définitive de la Technologie en Sixième. Nous nous y opposons !

Nos collègues de français et de mathématiques commencent à être sollicité-es par leur chef-fe d'établissement, à la demande des IA-IPR et donc du rectorat, pour participer à des formations dans le but de mettre en place des groupes de niveau en Sixième et Cinquième à la rentrée 2024 alors même que ceux-ci ont été rejetés par un vote à la quasi-unanimité en CSE et que la Recherche démontre qu'ils sont inefficaces, qu'ils creuseront davantage les inégalités scolaires, qu'ils engendreront une surcharge de travail considérable pour nos collègues au détriment de leur liberté pédagogique et une désorganisation généralisée dans les collèges.

Le pilotage par les évaluations nationales définissant des attendus au rabais par rapport aux ambitions des programmes actuels, voire en contradiction avec certains de leurs objectifs, placerait nos collègues face à toujours plus d'injonctions paradoxales. Les groupes fluctuants en cours d'année entraveraient toute progression cohérente, toute dynamique de classe, toute stabilité pourtant indispensables à de jeunes adolescents et adolescentes, affectant l'ensemble des enseignements suivis au collège.

Il s'agit là d'un retour en arrière sans précédent, une rupture avec plus de 60 ans d'ambition éducative. En effet, l'institution de groupes de niveaux s'oppose à l'idée même de faire société dans une émulation, une coopération, une entraide, des mises en commun au sein de la classe. Les professeur-es devraient ainsi devenir les agentes et agents actifs du tri social, participant chaque jour à l'injustice

d'une relégation des plus faibles élèves scolairement et socialement dans un entre-soi ne pouvant générer qu'humiliation.

Enfin, les progressions communes, qui s'imposeraient nécessairement sans aucune possibilité d'y déroger, nuiraient considérablement à l'autonomie professionnelle et à la liberté pédagogique.

Outre la méthode consistant à passer par les chef·fes d'établissement pour désigner un·e référent·e par établissement, que nous dénonçons tant sur la forme que sur le fond, nos organisations veilleront particulièrement à ce qu'aucune pression ne soit exercée de la part du rectorat à l'encontre de nos collègues de français et de mathématiques.

Nous vous le redisons haut et fort, Monsieur le Recteur : nous ne trierons pas nos élèves ! Nous refusons et demandons le retrait de cette réforme tout en continuant de revendiquer une baisse drastique des effectifs par classe pour la réussite de nos élèves.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement profond au Service public d'Education et à ses agent·es.

Pour le SNES-FSU, Fabien Claveau et Marc Bellaigue
Pour le SNEP-FSU, Béatrice Manéné
Pour la CGT Educ'Action, Sophie Brutus
Pour SUD Education, Delphine Colle
Pour le SE-UNSA, Daniel Cornet
Pour le SGEN-CFDT, Marc Meissonnier